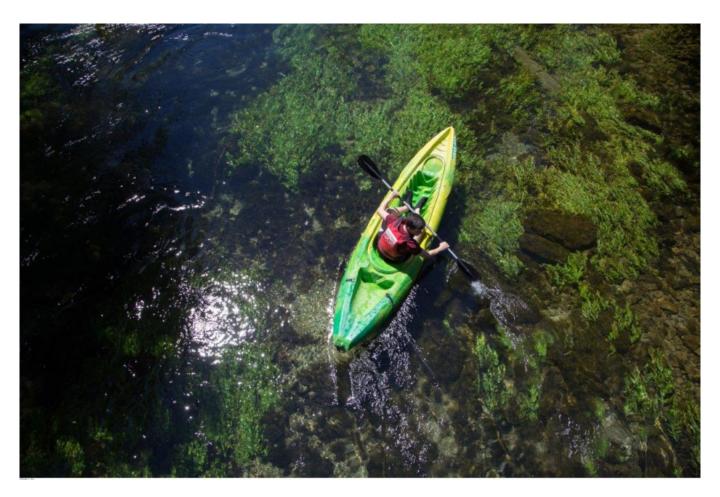


# Sport, chasse, pêche... ce qu'il est possible de faire d'ici le 15 décembre



Depuis le 28 novembre dernier, le département connaît un allègement progressif des mesures de confinement. Cependant, de nombreuses activités restent encadrées en Vaucluse. C'est notamment le cas des pratiques sportives ou de loisirs comme la pêche ou la chasse.

Dans la pratique, les déplacements, sans changement du lieu de résidence, dans la limite de 3h quotidiennes et dans un rayon maximal de 20 kilomètres autour du domicile, concernent uniquement les activités physiques ou loisirs individuels à l'exclusion de toute pratique sportive collective et de toute proximité avec d'autres personnes.

Tennis en simple, golf, équitation, athlétisme, randonnée, voile, kayak... dans les espaces publics comme dans les ERP (Etablissement recevant du public) de plein air sont donc autorisés. Dans le même temps, la



chasse et la pêche sont autorisées en tant qu'activités individuelles, mais dans le cadre prévu par l'attestation de déplacement (20kms et 3 h)

La pratique sportive dans les équipements recevant du public de plein air distingue cependant deux cas de figure :

- les publics mineurs sont autorisés à reprendre toutes les activités sportives encadrées, individuelles ou collectives, dans le cadre de leur club, association, dès lors qu'elles se déroulent en plein air. Jusqu'au 15 décembre minimum, leur pratique sportive devra respecter les règles de distanciation de 2 mètres minimum.
- pour les personnes majeures, la pratique d'une activité sportive redevient possible dans les équipements de plein air (stade, golf, court de tennis, centres équestres, terrains extérieurs...) de manière individuelle ou encadrée par un club ou une association dans le respect de protocoles sanitaires renforcés, et à l'exception des sports collectifs et des sports de combat.
- la pratique sportive dans les équipements sportifs couverts (type X) demeure interdite sauf pour les publics prioritaires (sportifs professionnels, de haut niveau, personne à handicap reconnu, etc.) qui conservent la possibilité d'accéder aux équipements sportifs de plein air et couverts (ERP de type X).

Les vestiaires collectifs resteront fermés jusqu'au 15 décembre.

Par ailleurs, les activités dans les lieux clos (type escalade, fitness, musculation...) sont interdites jusqu'au 20 janvier 2021 sauf publics prioritaires. Elles pourraient toutefois être possibles à partir de cette date si les conditions sanitaires le permettent.

Enfin, la station de ski du Mont-Ventoux est soumisse aux mêmes contraintes de fermeture imposées actuellement à l'ensemble des domaines skiables de France.

MINISTÈRE CHARGÉ DES SPORTS

# Déclinaison des décisions sanitaires pour le sport valables du 28 novembre au 15 décembre 2020

1/2

CATÉGORIES	Étape 1 28/11/2020	Étape 2 15/12/2020 fin du confinement si les conditions sanitaires le permettent	Étape 3 20/01/2021 si les conditions sanitaires le permettent
ATTESTATION	Obligatoire lors de toute sortie du lieu de confinement	Respect obligatoire du couvre-feu	Respect obligatoire du couvre-feu
Pratique sp	ortive dans l'espace public (dont plage	s, lacs, rivières, parcs, forêts, montagne	s)
Personnes mineures et majeures à l'exclusion de toute pratique collective et de toute proximité avec d'autres personnes	Autorisé dans le respect de 20 km, 3h, 1 fois/jour	Autorisé couvre-feu de 21h à 7h	Autorisé
Publics prioritaires Sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, groupes scolaires et périscolaires, formation universitaire ou professionnelle, sur prescription médicale APA, personne à handicap reconnu MDPH avec l'encadrement nécessaire	Autorisé	Autorisé	Autorisé
Pratique sp	oortive dans les équipements sportifs (	(ERP) avec protocoles sanitaires renforc	és
Personnes mineures	Autorisé uniquement en extérieur (ERP de type PA) avec distanciation	Autorisé (ERP de types X et PA) couvre-feu de 21h à 7h	Autorisé
Personnes majeures à l'exception des sports collectifs et des sports de combat	Autorisé uniquement en extérieur (ERP de type PA) avec distanciation	Autorisé uniquement en extérieur (ERP de type PA) couvre-feu de 21h à 7h	Autorisé
Publics prioritaires Sportifs professionnels, sportifs de haut niveau, groupes scolaires et périscolaires, formation universitaire ou professionnelle, sur prescription médicale APA, personne à handicap reconnu MDPH avec l'encadrement nécessaire	Autorisé (ERP de types X et PA)	Autorisé (ERP de types X et PA)	Autorisé (ERP de types X et PA)

Rappel : les activités physiques et sportives autorisées dans les établissements se déroulent dans le respect d'une distanciation physique de deux mètres, sauf pour les sportifs professionnels et \$HN.

Le port du masque n'est pas recommandé pendant la pratique sportive. En revanche, il est obligatoire avant et après.

ERP de type X : Établissement recevant du public couvert et clos - ERP de type PA : Établissement recevant du public de plein air



CATÉGORIES	Étape 1 28/11/2020	Étape 2 15/12/2020 fin du confinement si les conditions sanitaires le permettent	Étape 3 20/01/2021 si les conditions sanitaires le permetten
ATTESTATION	Obligatoire lors de toute sortie du lieu de confinement	Respect obligatoire du couvre-feu	Respect obligatoire du couvre-feu
	Éducateurs s	portifs	
Entraînements pour le maitien des compétences professionnelles en environnement spécifique : et dérivés ; alpinisme ; plongée subaquatique ; arachutisme ; spéléologie ; natation et sécurité aquatique	Autorisé	Autorisé couvre-feu de 21h à 7h	Autorisé
Pour les autres activités en extérieur (espace public ou ERP de type PA)	Autorisé dans le cadre de l'activité professionnelle uniquement	Autorisé couvre-feu de 21h à 7h	Autorisé
Coachs sportifs à domicile	Autorisé dans le cadre de l'activité professionnelle uniquement	Autorisé couvre-feu de 21h à 7h	Autorisé
	Compétitions avec protocol	es sanitaires renforcés	
Sport professionnel et de haut niveau avec l'encadrement nécessaire	Autorisé	Autorisé	Autorisé
	Vestiaire	es	
À usage collectif	Interdit	En attente	En attente
	Accueil de spe	ctateurs	
Dans l'espace public	Interdit	Huis-clos	En attente
En ERP de type PA ou X	Interdit	En attente	En attente
	Vie associa	itive	
Réunions (AG, bureau, commissions)	Voie dématérialisée recommandée	Autorisé	Autorisé
	Loisirs sportifs marchands (salle	e d'escalade, de fitness)	
Lieux clos	Interdit sauf publics prioritaires	Interdit sauf publics prioritaires	Autorisé (avec protocoles sanitaires renforcés)
el : les activités physiques et sportives autorisées dans les étal rt du masque n'est pas recommandé pendant la pratique spoi le type X : Établissement recevant du public couvert et clos - E	rtive. En revanche, il est obligatoire avant et après.		ofessionnels et SHN.  DUVERNEMENT, FRINKO-CORONAVIRUS 0 800 130 00

# L'Avignon Université E-sport Club, première dans le domaine de l'e-sport

29 octobre 2025 |



Ecrit par le 29 octobre 2025



Avec 278 points et 33 trophées remportés, l'<u>Avignon Université E-sport Club</u> devient la 1ère association étudiante e-sport de France, devant les 87 autres associations françaises.

Contraction de l'anglais 'electronic sport', en français le sport électronique, l'e-sport regroupe l'ensemble des pratiques permettant à des joueurs de confronter leur niveau par l'intermédiaire d'un support électronique, essentiellement le jeu vidéo. A ce jeu-là, l'Avignon Université E-sport Club (AUEC), l'une des 42 associations étudiantes d'Avignon Université, devient la 1ère association étudiante e-sport de France, classant son université première de France dans cette discipline.

C'est ce que révèle le classement 2019-2020 des associations étudiantes de jeux vidéo réalisé par le Student Gaming Network, la fédération des associations étudiantes françaises d'e-sport des écoles et universités de France. « Ce titre est la concrétisation de deux ans d'investissement et de travail et la reconnaissance de notre compétence et de notre expertise dans les domaines de l'e-sport, de la compétition, et de l'organisation événementielle. Il apporte à notre association la crédibilité qui lui manquait, notamment à cause de son âge », déclare Victor Moitié-Mathon, 23 ans, Président de l'AUEC.



# Label 'Ville active et sportive' : deux lauriers pour Cavaillon



Le label 'Ville active et sportive', niveau 2 lauriers, vient d'être décerné à la <u>Ville de Cavaillon</u> pour ses investissements réalisés dans le domaine du sport.

Décerné par le Conseil national des Villes Actives et Sportives, le label vient honorer la commune pour les investissements réalisés ces dernières années dans le domaine du sport, notamment la création de la base nature du Grenouillet, la rénovation du Stade Pagnetti et la construction d'un centre de loisirs doublé d'un nouveau gymnase. Dans un communiqué, le maire Gérard Daudet a tenu à associer cette récompense à « Magali Bassanelli, adjointe aux sports, à l'ensemble des agents du service des sports



ainsi qu'à tous les bénévoles qui travaillent au quotidien afin de proposer activités sportives et ludiques aux Cavaillonnais. »

## (vidéo) Le détail de l'étape vauclusienne du Tour de France 2021



Alors que le Tour de France proposera <u>une double ascension inédite du Ventoux</u> à l'occasion de sa prochaine édition, nous vous proposons de découvrir le profil de cette étape 100 % Vaucluse qui se déroulera le mercredi 7 juillet prochain

Cette 11° étape de 199 km du 108° Tour de France débutera à Sorgues pour une arrivée à Malaucène juste après la dernière montée. Auparavant, le peloton passera par Pernes-les-Fontaines, l'Isle-sur-la-Sorgue, les côtes de Fontaine-de-Vaucluse et de Gordes, Roussillon, Apt, le col de la Liguière à Saint-Saturnin-lès-Apt (9,3 km à 6,7 % de moyenne), le Ventoux par Sault (24,3 km à 5 %), Malaucène une première fois, Bédoin pour une nouvelle montée sur le Géant de Provence (15,7 km à 8,8 %) et enfin la



descente finale sur Malaucène.

## Le Tour de France passera 2 fois par le Ventoux en 2021



On le subodorait depuis quelques jours déjà : le mont Ventoux sera bien au programme de la prochaine édition du Tour de France. Et plutôt deux fois qu'une puisque le géant de Provence sera doublement au menu des coureurs de la grande boucle pour une double ascension inédite lors de l'étape programmée le mercredi 7 juillet prochain lors de cette 108° édition qui débutera le 26 juin à Brest pour s'achever le 18 juillet à Paris.



Dans cette étape entièrement en Vaucluse, puisque le départ sera donné de Sorgues, le peloton gravira une première fois le Ventoux par la montée de Sault (cela sera seulement la 2° fois dans l'histoire de l'épreuve après l'ascension de 1974) puis une seconde fois à partir de Bédoin avec une descente par le côté nord pour une arrivée à Malaucène.

#### « Une étape 100 % Vaucluse. »

« Au Ventoux, l'arrivée sera à Malaucène, dans une étape 100 % Vaucluse, avec départ à Sorgues, une première montée par Sault, la moins rude mais elle est magnifique, par Gordes et Apt, confirme Christian Prudhomme, directeur du Tour de France et grand amoureux du département. Deux ascensions du Ventoux, c'est du jamais-vu. Il a parfois été franchi avec une arrivée plus loin, à Carpentras, mais là c'est le pied. Donc on veut vraiment montrer le Ventoux sous toutes ses formes. » Cette double montée devrait aussi permettre de mieux répartir le public tout au long du parcours afin d'éviter la mésaventure de la dernière ascension survenue le 14 juillet 2016. L'étape avait été notamment perturbée par le Mistral. La force du vent avait obligé, la veille, les organisateurs à raccourcir exceptionnellement l'étape de 6 kilomètres. Les spectateurs de la partie sommitale ayant reflué vers le bas, la densité des spectateurs avait provoqué la chute du maillot jaune Chris Froome lors de cette étape où l'affluence avait été estimée à 500 000 spectateurs. « Le Ventoux est mythique, mais les dernières fois, ça avait été mouvementé, on s'en souvient tous et pas seulement Chris Froome, rappelle Christian Prudhomme. Donc, il y a aussi la volonté d'aérer, de disséminer, de répartir, on peut mettre du monde un peu partout. »

#### « Il s'agira de la 17<sup>e</sup> et de la 18<sup>e</sup> ascension du Ventoux. »

Si le Tour de France, créé en 1903, a emprunté pour la première fois les pentes du Ventoux en 1951, la première arrivée au sommet du Géant de Provence n'a eu lieu qu'en 1958. Une étape remportée par Charly Gaul, qui a aura été le premier des 10 vainqueurs qui s'y sont depuis succédés. Depuis près de 70 ans, le Ventoux a été gravi à 16 reprises par Malaucène au nord (en 1951 et 1972), par Sault à l'est (en 1974), par Bédoin au sud (en 1952, 1955, 1958, 1965, 1967, 1970, 1987, 1994, 2000, 2002, 2009, 2013 et 2016). De ces trois routes conduisant au sommet, celle du versant sud demeure la voie royale par excellence, car jugée la plus difficile (même si les locaux considèrent que le passage par Malaucène est aussi éprouvant). Aux 21,5 kms d'ascension, jalonnés de nombreux et raides passages à 10%, s'ajoute sur les 6 derniers kms, la traversée d'un désert de pierres blanches, fréquemment balayé par les rafales du mistral, et transformé en été en une véritable fournaise où l'air se raréfie au fur et à mesure que l'on se rapproche du sommet. La stèle, en hommage au coureur anglais Tom Simpson décédé lors du Tour de France 1967, située à moins de deux kilomètres du sommet est là pour le rappeler. Avec ce double passage, il s'agira de la 17° et de la 18° ascension du Ventoux.

#### « Une promotion planétaire. »



Premier évènement sportif annuel mondial et 3e événement sportif médiatique au monde après les Jeux olympiques et la Coupe du monde de football, le Tour de France est retransmis dans 190 pays, dont 60 en direct, pour une audience cumulée de 2 milliards de téléspectateurs et auditeurs. Avec 650 médias (120 chaînes de télévision, 70 stations de radio, 400 titres de presse, plus de 50 sites internet) 2 000 journalistes, consultants ou photographes, l'épreuve constitue une formidable vitrine touristique pour la France et les sites exposés. Pour preuve, après chaque année où il figure au programme du parcours, le mont Ventoux enregistre des hausses de fréquentation de cyclotouristes qui sont déjà près de 110 000 à le gravir par an.

29 octobre 2025 |



Ecrit par le 29 octobre 2025





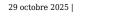


## Buoux: 800 participants au 'All Ride VTT Luberon' 2020



Malgré la crise sanitaire, 800 personnes ont pris place sur la ligne de départ à l'occasion de la 8ème édition du 'All Ride VTT Luberon'. Un évènement organisé par VTT Luberon, le Parc naturel régional du Luberon et le Centre de vacances Léo Lagrange.

Le 18 octobre dernier, le Château de l'environnement à Buoux accueillait la 8ème édition du 'All Ride VTT Luberon'. Les 40 bénévoles mobilisés pour l'évènement ont pu compter 800 vététistes âgés de 6 à 90 ans sur la ligne de départ, dont 10 % de femmes et des participants en provenance d'Allemagne, de Belgique, d'Espagne, de Finlande et du Canada. Les sportifs ont pu se défier sur 4 parcours de rando VTT de 15 à 46 km, 2 parcours de randuro VTT - épreuve combinée privilégiant le défi personnel ou d'équipe entre amis ou en famille - avec 8 spéciales descendantes, ainsi que sur un parcours dédié aux plus jeunes enfants en libre accès. La manifestation a également été l'occasion d'inaugurer le nouvel Espace VTT-FFC Provence Luberon Lure qui propose 63 itinéraires balisés sur 1 500 km, 6 grands tours sur GPS et 2 grandes itinérances labellisées.





## Buoux : c'est parti pour les 8è 'All Ride VTT Luberon' !



Chaque année depuis huit ans, à l'occasion du premier weekend des vacances de la Toussaint, le <u>Parc naturel régional du Luberon</u> accueille le 'All Ride VTT Luberon', un évènement sportif accessible à tous, au départ du Château de l'environnement à Buoux ce dimanche 18 octobre.

Organisé par VTT Luberon, le Parc naturel régional du Luberon et le centre de vacances Léo Lagrange de Buoux, l'évènement comprendra cette année 4 parcours de rando VTT de 15 à 46 km, 2 parcours de randuro VTT – épreuve combinée privilégiant le défi personnel ou d'équipe entre amis ou en famille – avec 8 spéciales descendantes, ainsi qu'un parcours dédié aux plus jeunes enfants en libre accès. Ecoresponsable et durable, cette 8ème manifestation, qui est par ailleurs labélisée 'Grande Traversée VTT de



Vaucluse', permettra d'inaugurer le tout nouvel Espace VTT-FFC Provence Luberon Lure. Véritable terrain de jeu pour les amateurs de deux roues, le Parc naturel régional du Luberon porte la création d'un espace VTT sur le territoire Luberon-Lure. A ce jour, le territoire compte 63 itinéraires balisés sur 1 060 km, 6 grands tours sur GPS et 2 grandes itinérances labellisées, soit plus de 1 500 km au total, avec des circuits adaptés à tous les niveaux et accessibles tout au long de l'année.

Dimanche 18 octobre. 8h. Château de l'environnement. Col du pointu. Buoux. Tarifs : 10/15 € (repas inclus). Pour s'inscrire, cliquez ici.

# JO 2024 : les Halles Génicoud d'Avignon retenues comme centre de préparation pour les athlètes

29 octobre 2025 |



Ecrit par le 29 octobre 2025



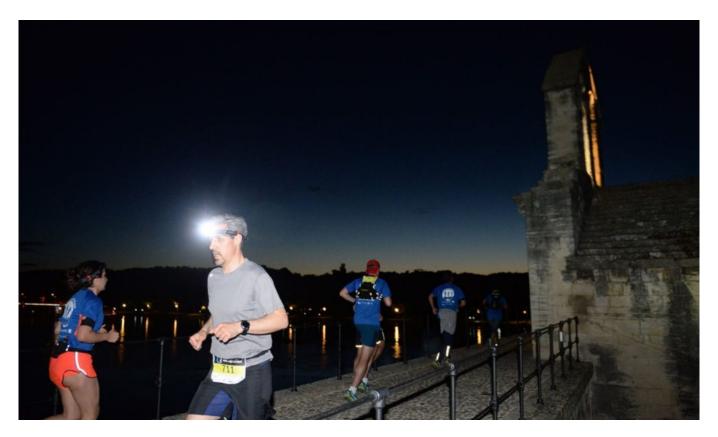
Les Halles sportives Génicoud viennent d'être retenues pour accueillir les délégations qui souhaiteraient venir s'y entraîner en préparation des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Seule ville du Vaucluse à avoir été retenue et labellisée 'Terre de Jeux 2024', Avignon va pouvoir accueillir les gymnastes souhaitant s'entraîner en vue des prochains Jeux Olympiques programmés en 2024 à Paris. Le Comité Olympique « Paris 2024 » s'est basé sur la qualité technique de l'infrastructure sportive, son niveau d'équipement, sa superficie, la proximité et la qualité des accès et des services médicaux mais également sur l'attractivité de la ville ou encore la qualité de l'offre d'hébergement proposée.

« C'est une immense fierté et satisfaction qui souligne, s'il le fallait, que nous avons eu raison d'investir près de huit millions d'euros pour la rénovation et restructuration de cet équipement. Un gymnase exemplaire qui va permettre de faire rayonner la ville bien au-delà des frontières du Vaucluse et de la France » a déclaré la maire d'Avignon Cécile Helle en apprenant la nouvelle. Les Halles Sportives Génicoud figureront ainsi dans le catalogue des centres de préparation proposé aux délégations internationales dès le début de l'année prochaine.



# Avignon : annulation de la Nocturne des Papes



Prévue tout d'abord le 9 mai dernier puis reportée au 7 novembre, la deuxième édition du trail urbain 'La Nocturne des Papes' est finalement annulée cette année, en raison du contexte sanitaire.

« Le contexte et les mesures qui en découlent ne permettent pas d'accueillir les participants dans des conditions sanitaires optimales. De plus, l'esprit de cette course est avant tout celui du partage, de la convivialité et de la découverte du patrimoine culturel et historique ; la situation actuelle ne nous permet pas de retrouver l'essence de cette manifestation », indique dans un communiqué le comité organisateur du CAS Avignon qui donne rendez-vous aux amateurs de trail urbain en 2021.